



Prix de l'introduction en Bourse

Répondez à l'appel du marché !

Autant le dire, les temps sont plutôt moroses pour ceux qui font profession d'apporter à la Bourse des entreprises. Après les records de 1999 et de 2000 (plus de 250 introductions, tous marchés confondus, en deux ans), portés par la vague un peu folle de la nouvelle économie, le rythme s'est brutalement ralenti. En 2003, sauf rebond inattendu, les nouvelles recrues se compteront à peine sur les doigts des deux mains. Dans le même temps, les sorties de Bourse se sont maintenues au même niveau que les années précé-

dentes. Du coup, le solde entre les nouvelles recrues et les entreprises qui ont décidé de quitter le marché est négatif, ce qui signifie que la cote est en train de s'appauvrir. Bien évidemment, cette évolution est confortée par un contexte de marché qui a été particulièrement difficile au cours des trois dernières années.

La situation du marché s'améliorant progressivement, la tendance devrait logiquement se renverser. Investir et des acteurs significatifs du marché partenaires de la profession (EuroLand Market, Deloitte &

Touche, Kahn & Associés et MiddleNext) ou des médias (le *Wall Street Journal*, *BFM* et *Défis*) se sont réunis pour précéder le mouvement en créant le « Concours de l'introduction de l'année » : une première en France puisqu'il s'agit de solliciter des entreprises pour qu'elles franchissent le pas de la Bourse, et donc de relancer les introductions au second et au Nouveau Marché de valeurs de croissance.

Nous avons ainsi pour objectif de sélectionner et d'accompagner une société susceptible de réaliser son introduction en Bourse durant l'été

2004. Ce concours, qui démarre immédiatement et se déroulera jusqu'au printemps 2004, s'adresse ainsi principalement aux sociétés de taille moyenne, candidates à une introduction au second ou au Nouveau Marché. Après réception des dossiers, le jury, composé des membres partenaires du concours, organisera un « grand oral » pour départager, sur une base de 10 finalistes, le grand gagnant du concours. Celui-ci devra alors soumettre son dossier aux autorités de marché qui, en dernier ressort et suivant les règles d'introduction en

vigueur, autoriseront ou non l'entreprise à se présenter aux investisseurs.

Un cadeau de 300.000 € pour le lauréat !

Le jeu en vaut la chandelle puisque tous les frais relatifs à la préparation de l'introduction en Bourse (frais de conseil juridique et autres, assistance pour le commissariat aux comptes, coordination du dossier...) sont offerts au lauréat, soit un montant de prestations qui est estimé à environ 300.000 € ! A vous de jouer.